

4 NOVEMBER 2014

AG/EF/3410

Deuxième Commission: des états Membres exigent que le droit au développement durable des Palestiniens sous occupation israélienne soit respecté

Soixante-neuvième session,

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

- **COUVERTURE DES RÉUNIONS**

Alors que 2014, proclamée Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien s'achève dans deux mois, des délégations de la Commission économique et financière (Deuxième Commission) ont plaidé, ce matin, pour que les territoires arabes occupés par Israël, dont le Territoire palestinien et le Golan syrien puissent bénéficier de conditions qui leur seraient favorables afin d'y promouvoir le développement durable auquel tous les peuples du monde aspirent et ont droit.

La Commission économique et financière débattait du point de son ordre du jour relatif à la « souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles ».

La Commission était saisie d'une [note](#)* du Secrétaire général, présentée ce matin aux délégations par Mme Rima Khalaf, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), dans laquelle M. Ban Ki-moon indique que l'économie du Territoire palestinien occupé a poursuivi sa tendance négative en 2013. Le chômage a atteint un taux de 38,5% à Gaza, alors que ce taux a été de 18,2% en Cisjordanie. L'insécurité alimentaire a considérablement augmenté, affectant plus de 1,5 million de Palestiniens (soit 34% de la population totale). Plus élevé qu'en Cisjordanie, le taux de malnutrition dans la bande de Gaza s'est élevé à 57% de la population dans la bande de Gaza. La note précise également que les résidents syriens du Golan syrien occupé continuent de souffrir de discrimination en ce qui concerne l'accès aux terres, aux logements, aux services de base et à l'eau.

Les données contenues dans le rapport transmis par la note du Secrétaire général ont été mises en doute et rejetées par la représentante d'Israël qui a estimé que le rapport, élaboré par la CESAO, « n'était pas honnête et ne reflétait pas la réalité de la situation dans la région ».

Face au tableau sombre des perspectives économiques qui s'offrent aux populations arabes des territoires occupés, l'observateur de l'État de Palestine a déclaré qu'Israël doit être tenu pour responsable des conséquences qu'ont ses politiques sur les vies des Palestiniens des territoires et de la population syrienne du Golan occupé. Il a appelé la communauté internationale à assumer à cet égard ses responsabilités, demandant l'imposition d'un boycott contre les produits israéliens provenant des territoires occupés et la mise en place de sanctions commerciales contre Israël, afin que la Puissance occupante mette fin à ses politiques d'occupation, d'exploitation illégale des ressources palestiniennes et syriennes, de construction de colonies de peuplement juives et de répression de la population arabe.

En cette Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien, la communauté internationale a été témoin de l'horreur de l'agression militaire lancée par Israël contre le peuple palestinien, a dénoncé le représentant de la République islamique d'Iran qui a décrit les opérations militaires israéliennes contre Gaza et en Cisjordanie comme une « catastrophe humanitaire qui a détruit les infrastructures civiles de Gaza, et massacré des milliers d'innocents, dont des femmes et des enfants ». Il a déploré que la reconstruction de Gaza soit délibérément retardée par le blocus imposé par Israël.

Dans son intervention, la représentante d'Israël a pour sa part assuré que son pays travaille en faveur de la paix et du développement, et que « la semaine dernière, des camions chargés de ciment sont entrés à Gaza pour y entamer le processus de reconstruction. Elle est revenue sur l'offensive israélienne de l'été dernier en estimant « qu'Israël ne voulait pas d'un conflit », mais que c'était le Hamas, « organisation terroriste », qui avait « choisi la guerre ».

Le représentant du Maroc, parlant au nom du Groupe des États arabes a de son côté rappelé que la construction du mur de séparation par Israël avait privé les Palestiniens de l'usage de leurs ressources naturelles et de l'accès à leurs champs. Il a demandé que le peuple palestinien obtienne des dédommagements de la part d'Israël pour toutes les pertes que lui inflige la Puissance occupante.

Concernant le Golan syrien occupé, le représentant de la République arabe syrienne a déploré les politiques d'épuration ethnique qui y sont systématiquement appliquées par Israël contre la population arabe syrienne, spoliée de ses ressources et écrasée d'impôts fallacieux. Il a d'autre part condamné l'exploitation des terres fertiles du Golan par Israël, ainsi que les activités d'exploration et d'exploitation de réserves d'hydrocarbures, menées par la Puissance occupante en partenariat avec des entreprises européennes et américaines.

De nombreuses délégations ont en outre estimé que le développement durable des territoires arabes occupés ne saurait avoir lieu dans un contexte d'occupation et d'exploitation illégale. Elles ont par conséquent lancé de nombreux appels pour que la communauté internationale, et notamment l'ONU, fasse pression sur Israël pour l'obliger à respecter les nombreuses résolutions pertinentes qui ont été adoptées à la fois par le Conseil de sécurité et par l'Assemblée générale.

De nombreuses voix, y compris celle de l'observateur de l'État de Palestine, ont en outre exigé l'exercice, par les Palestiniens, de leur droit à l'autodétermination, et la réalisation de la solution à deux États, la Palestine et Israël, vivant côte-à-côte à l'intérieur des frontières qui étaient en vigueur avant 1967.

*A/69/81–E/2014/13

SOUVERAINETÉ PERMANENTE DU PEUPLE PALESTINIEN DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ, Y COMPRIS JÉRUSALEM-EST, ET DE LA POPULATION ARABE DANS LE GOLAN SYRIEN OCCUPÉ SUR LEURS RESSOURCES NATURELLES

Note du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé ([A/69/81–E/2014/13](#))

La présente note s'intéresse aux pratiques d'Israël, Puissance occupante, au cours de la période considérée, du 1er avril 2013 au 31 mars 2014.

Le Secrétaire général souligne que l'usage continu et disproportionné de la force par les Forces de sécurité israéliennes donne lieu à des exécutions sommaires et, dans certains cas, des homicides intentionnels. Pendant la période considérée, 40 Palestiniens ont été tués (y compris 5 enfants) et 3 654 blessés (dont 1 001 enfants).

En janvier 2014, 4 881 Palestiniens avaient été détenus ou emprisonnés par les Forces de sécurité israéliennes, certains déclarant qu'ils avaient subi des tortures et des mauvais traitements et que leurs droits n'avaient pas été respectés.

En 2013, indique également M. Ban, 663 structures palestiniennes, notamment des logements, ont été démolies par Israël, ce qui a déplacé 1 103 personnes. Plus d'un milliard de mètres carrés de terres palestiniennes ont été saisis par Israël depuis le début de l'occupation.

L'expansion des colonies de peuplement israéliennes illicites et la construction du mur, appuyées par le Gouvernement et entraînant une annexion progressive, se poursuivent dans le Territoire palestinien occupé: 40% des terres en Cisjordanie ont été placées sous la juridiction de conseils chargés des colonies de peuplement. En 2013, le taux de construction d'unités de logement a augmenté de 123,7%.

Les actes de violence et les attaques perpétrés par les colons israéliens se sont poursuivis en toute impunité, poursuit le Secrétaire général, ajoutant qu'en 2013, on a enregistré 93 attaques contre des Palestiniens (y compris des enfants), leurs biens et leurs lieux saints.

Par ailleurs, les restrictions à la liberté de circulation, qui représentent une peine collective illégale, ont également persisté et touché tous les aspects de la vie des Palestiniens. Ces restrictions entraînent un blocus de fait de la bande de Gaza et ont de graves incidences sur la situation sociale, économique et humanitaire de la population.

Les mesures israéliennes continuent d'avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et les ressources naturelles, et les politiques discriminatoires nuisent au développement et aux moyens de subsistance des Palestiniens, notamment l'accès aux terres et à l'eau, indique aussi M. Ban. Il précise qu'en Cisjordanie, les colons israéliens consomment 6 fois plus d'eau que les Palestiniens; 90% de la nappe aquifère de Gaza est impropre à la consommation, à moins d'avoir été traitée au préalable, ce qui rend encore plus difficiles les conditions de vie des Palestiniens.

L'économie du Territoire palestinien occupé a poursuivi sa tendance négative en 2013. Le chômage a atteint un taux de 38,5% à Gaza par rapport à 18,2% en Cisjordanie. L'insécurité alimentaire a considérablement augmenté, concernant plus de 1,5 million de Palestiniens (34% de la population), soit 57% dans la bande de Gaza.

En outre, environ 15 000 patients ont dû quitter Gaza en 2013 afin d'avoir accès à des soins médicaux indispensables, en raison de la grave pénurie de médicaments et de fournitures médicales. En Cisjordanie, les patients palestiniens et les personnes qui les accompagnent ont besoin de permis spéciaux délivrés par les autorités israéliennes pour avoir accès aux hôpitaux de Jérusalem-Est.

Dans le même temps, Israël continue d'occuper le Golan syrien et de poursuivre l'expansion illégale de ses activités de colonisation ainsi que l'exploitation des ressources naturelles qui s'y trouvent. Les résidents syriens du Golan syrien occupé continuent de souffrir de discrimination en ce qui concerne l'accès aux terres, aux logements et aux services de base, et à l'eau.

Depuis qu'il a illégalement proclamé son annexion en 1981, Israël occupe le Golan syrien. On estime à 20 000 le nombre d'Israéliens habitant les 33 colonies qui s'y trouvent. Au mépris de la quatrième Convention de Genève, Israël continue d'encourager la multiplication du nombre de colons dans le Golan en leur accordant des avantages socioéconomiques. Il a également la mainmise sur les maigres ressources en eau, dont une part disproportionnée est réservée aux colonies, qu'une société privée israélienne approvisionne directement à des tarifs préférentiels.

La note indique que l'instauration d'une paix globale et le règlement de toutes les questions connexes demeurent l'objectif à atteindre. Cela ne pourra advenir qu'avec la fin de l'occupation et la réalisation des droits des populations palestiniennes et syriennes qui la subissent, la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur la question, et le respect des lois et des normes internationales.

Dialogue avec les délégations après la présentation du rapport du Secrétaire général

M. RIYAD H. MANSOUR, Observateur permanent de l'État de Palestine, a remercié la Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) pour la présentation qu'elle a faite du rapport du Secrétaire général. Il a demandé au secrétariat de la Deuxième Commission de distribuer aux délégations le texte de cette présentation. Il a souhaité que la Deuxième Commission discute du rapport qui lui a été présenté, notamment en vue d'évaluer les impacts des activités israéliennes sur la vie des Palestiniens. M. Mansour a mentionné à cet égard l'agression récemment commise par Israël contre la bande de Gaza, qui y a causé d'énormes destructions et des désastres de toutes natures, dont humanitaire et économique. « Des hôpitaux et des écoles ont été détruits », a-t-il dénoncé. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, la bande de Gaza a été déclarée « zone détruite » devant être aidée par la communauté internationale. En ce qui concerne Jérusalem-Est, M. Mansour a dénoncé, entre autres, les constructions de logements auxquelles procède illégalement Israël et les attaques menées par les troupes de la Puissance occupante contre les lieux saints.

« Cette occupation n'a que trop duré », a lancé M. Mansour en espérant que l'on parviendrait à un consensus sur la solution à deux États. Il a rappelé le calendrier adopté par l'Assemblée générale pour mettre un terme à l'occupation et parvenir à l'établissement de deux États, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et le respect mutuel. Il a demandé à tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait de suivre l'exemple de la Suède en reconnaissant l'État de Palestine.

M. Mansour a ensuite parlé du séminaire sur l'assistance économique aux Palestiniens, qui a permis de mesurer le coût de l'occupation. Un groupe d'experts a ainsi chiffré à 7 milliards de dollars les pertes annuelles dues à l'occupation. « L'occupation pèse sur notre développement, car nos ressources nous sont volées », a-t-il dénoncé. Si la Cisjordanie et la bande de Gaza

appartenaient toujours, comme avant 1967, à la Jordanie et à l'Égypte, on aurait pu économiser 9 milliards de dollars de pertes qui sont imputées à l'occupation israélienne, ont aussi calculé les experts. M. Mansour a indiqué que cette évaluation avait été communiquée au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, pour que les faits et leurs conséquences soient bien connus.

S'adressant ensuite à la Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), il lui a demandé s'il serait possible de mettre en place un cadre d'évaluation des pertes entraînées par l'occupation israélienne. Cela permettrait de trouver une voie pour traiter des effets indirects de l'occupation sur l'économie palestinienne, a-t-il expliqué.

M. SEBASTIANO CARDI, Président de la Deuxième Commission, a assuré que le texte de la présentation faite par la Secrétaire exécutive de la CESAO serait rapidement posté sur le site Internet de la Deuxième Commission.

Mme RIMA KHALAF, la Secrétaire exécutive de la CESAO a, quant à elle, répondu que les évaluations présentées par le représentant de la Palestine sous-estiment en fait le coût réel de l'occupation. Les experts ont calculé le revenu par habitant des Palestiniens pour procéder à des comparaisons et savoir s'il avait évolué normalement, a-t-elle remarqué. Cela ne prend cependant pas en compte les avoirs ainsi que les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles du Territoire palestinien occupé, a-t-elle précisé. Comment peut-on évaluer le coût de l'exploitation de l'eau à Gaza alors que cette eau, polluée par les pratiques israéliennes, est devenue totalement impropre à la consommation par les résidents de Gaza? Il faudrait évaluer toutes les différentes variables et comparer la situation actuelle avec ce qui aurait été réalisé si Israël n'avait pas imposé au peuple palestinien l'occupation de son territoire, a-t-elle préconisé. La population palestinienne active serait bien plus instruite s'il n'y avait pas eu d'occupation pendant 50 ans, a-t-elle donné comme exemple.

M. RABII ALHANTOULI, Observateur de l'État de Palestine, a déploré le fait qu'Israël, la Puissance occupante, continue de poser des actes qui sapent l'économie palestinienne. Il a ainsi expliqué qu'Israël cible particulièrement le secteur agricole palestinien, conscient qu'il représente l'épine dorsale de l'économie palestinienne. Il a déclaré que la confiscation des terres palestiniennes par les troupes et les colons israéliens est systématique, et que ces terres sont utilisées ensuite par la Puissance occupante pour satisfaire ses propres besoins agricoles et pour construire des colonies pour ses colons. Il a précisé que ce phénomène est visible dans la vallée du Jourdain, qui est la zone la plus fertile pour l'économie palestinienne, mais sur laquelle Israël a fait main basse et qui est désormais contrôlée en majorité par les forces occupantes. Il a aussi noté que les exportations en provenance des terres exploitées par les colonies de peuplement israéliennes procurent environ 500 millions de dollars par an à Israël, et il a attiré l'attention des États qui importent les produits provenant de ces zones sur la

responsabilité qu'ils ont du fait du soutien qu'ils apportent ainsi aux politiques ségrégationnistes d'Israël. Le représentant a par ailleurs déploré le fait qu'Israël exploite 90% des ressources en eau palestiniennes, laissant aux Palestiniens seulement 10% de l'eau qui leur appartient.

M. Al Hantuli a en outre regretté que le blocus de la bande de Gaza se poursuive, malgré les appels lancés par la communauté internationale à Israël pour qu'il y mette fin. Il a également déploré les 2 000 morts palestiniens causés par l'offensive lancée par Israël l'été dernier contre Gaza. Il a aussi regretté que cette offensive ait provoqué la destruction délibérée de milliers de bâtiments civils, y compris des écoles et des hôpitaux. Il a indiqué que le manque d'infrastructures d'assainissement et d'électricité, du fait des bombardements israéliens, a rendu encore plus vulnérables les milliers de familles palestiniennes vivant de la bande de Gaza. L'Observateur permanent de l'État de Palestine a rappelé qu'une conférence internationale a eu lieu en octobre dernier pour la reconstruction de la Palestine, et il a prié les États qui avaient pris des engagements en faveur du peuple palestinien de les honorer. Il a ensuite dit qu'il est grand temps de tenir Israël pour responsable des conséquences de ses politiques, et il a appelé la communauté internationale à assumer à cet égard ses responsabilités. M. Al Hantuli a d'autre part plaidé en faveur d'un boycott des produits israéliens et pour la mise en place de sanctions commerciales afin qu'Israël mette fin à sa politique d'occupation. Il a conclu son intervention en émettant le vœu que la Palestine soit enfin un État indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale.

M. ABDERRAZZAK LAASSEL (Maroc), parlant au nom du Groupe arabe, a dénoncé la construction de logements sur des terrains palestiniens confisqués par Israël dans le Territoire palestinien occupé et a déploré les souffrances infligées aux habitants de cette zone. Il a aussi dénoncé la confiscation de plus d'un million de mètres carrés de terres palestiniennes pendant la période examinée. Il a rappelé que la construction du mur de séparation avait privé les Palestiniens de l'usage de leurs ressources naturelles. L'économie palestinienne a été affectée par toutes ces activités, a-t-il noté, regrettant que le développement durable de la Palestine soit ainsi entravé. Il a cité à cet égard les chiffres du chômage et mentionné la faiblesse du taux de croissance dans le Territoire palestinien occupé.

Les opérations armées israéliennes se poursuivent, a déploré le représentant. Il a souligné que cela entraîne une limitation de la libre circulation des biens et des personnes qui aggrave les conditions socioéconomiques des habitants. L'eau est destinée principalement à l'usage des colons israéliens, a-t-il aussi observé. Il a également noté que l'expansion des colonies affecte les droits et les services dont a besoin la population palestinienne. En ce qui concerne le mur de séparation, c'est un défi lancé à la communauté internationale, a déclaré le représentant en faisant référence à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, qui avait jugé la construction du mur totalement illégale.

Le Groupe des États arabes dénonce la dégradation de l'environnement, causée par Israël, qui déverse des déchets radioactifs et nucléaires dans le Territoire palestinien occupé. « La communauté internationale doit forcer la Puissance occupante à respecter le droit international, afin que le peuple palestinien puisse exercer ses droits légitimes et utiliser ses ressources naturelles », a préconisé le représentant du Maroc, souhaitant aussi que le peuple palestinien puisse obtenir des dédommagements pour toutes les pertes que lui inflige Israël.

M. RABEE JAWHARA (République arabe syrienne) a déploré les politiques d'épuration ethnique systématiquement mises en place par Israël dans les territoires arabes occupés. Il a expliqué que dans le Golan syrien occupé, la Puissance occupante a confisqué les terres agricoles et les ressources d'eau appartenant à la République arabe syrienne. Il a aussi déploré l'exploitation des terres fertiles du Golan par Israël, ainsi que les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, menées par la Puissance occupante en partenariat avec des entreprises européennes et américaines. Le représentant a ensuite regretté le fait que ces politiques israéliennes soient mises en œuvre alors même que de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies les condamnent.

Il a par ailleurs indiqué que les agriculteurs syriens du Golan occupé sont interdits d'activités commerciales et ne peuvent pas vendre le fruit de leur labeur, notamment les pommes. Il a aussi dit qu'Israël continue de déverser des déchets toxiques dans le Golan syrien occupé, et à pratiquer le brûlis sur les terres agricoles des Syriens. « Ces violations démontrent le vrai visage d'Israël », a-t-il affirmé, ajoutant qu'Israël ne veut laisser la porte ouverte à aucune possibilité de paix dans la région. Il a appelé la communauté internationale à faire pression sur Israël afin que la Puissance occupante mette fin à ses politiques d'occupation et respecte les principes régissant le respect des droits de l'homme à l'encontre de la population arabe vivant sous occupation.

M. RIAZ ABDUL RAZAK (Malaisie) a rappelé que les colons israéliens installés en Cisjordanie consomment 6 fois plus d'eau que les Palestiniens. Les colons israéliens disposent même d'assez d'eau pour entretenir leurs fermes, arroser leurs cultures d'orchidées et remplir leurs piscines, a-t-il dit. « Alors qu'Israël continue de creuser des puits encore plus profonds pour sa propre consommation de ressources hydriques, les puits et autres sources d'approvisionnement en eau mis à la disposition des Palestiniens sont insuffisants en nombre et dans un très mauvais état », a-t-il poursuivi. M. Abdul Razak a également noté qu'environ 313 000 Palestiniens ne sont pas reliés à un réseau d'approvisionnement en eau.

Il a ensuite déploré que les fermiers syriens dans le Golan syrien occupé doivent faire face à des restrictions et à l'imposition d'impôts élevés par la Puissance occupante s'agissant de l'accès à l'eau. « L'exploitation des ressources naturelles du Golan syrien occupé est aggravée par la délivrance de licences d'exploration et d'exploitation pétrolière délivrées par les autorités

israéliennes à des compagnies auxquelles Israël accorde des droits d'exclusivité », a dénoncé M. Abdul Razak. Le représentant de la Malaisie s'est ensuite dit préoccupé par les taux de pauvreté et de chômage à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui atteignent des niveaux alarmants.

Estimant que la réinstauration de la souveraineté des Palestiniens sur leurs ressources naturelles était cruciale, il a salué la décision qu'ont prise les Palestiniens d'adhérer à plusieurs conventions et traités internationaux. « Cette décision est un pas dans la bonne direction », s'est-il réjoui. En conclusion, M. Abdul Razak a salué l'annonce historique du Gouvernement suédois, qui a reconnu l'État de Palestine.

M. HASSAN HUSSAIN SHIHAB (Maldives) a souligné que le rapport du Secrétaire général mettait en évidence à quel point l'occupation israélienne du territoire palestinien avait permis d'institutionnaliser des mesures discriminatoires. Affirmant que les violations du droit international et des résolutions des Nations Unies par Israël se poursuivaient, le représentant a relevé dans le rapport l'accélération de la construction de colonies de peuplement et du mur de séparation, l'exploitation des ressources naturelles palestiniennes, la démolition accrue de logements, et la révocation de droits de résidence pour des Palestiniens. Il s'est ému de constater qu'Israël contrôle 100% du bassin aquifère occidental, prélève 94% de son eau, alors que les Palestiniens n'ont droit seulement qu'à 6% de ces réserves aquifères. En outre, environ un million de Palestiniens de Cisjordanie consomment au plus 60 litres d'eau par habitant et par jour, soit nettement moins que les 110 litres recommandés par l'OMS, alors que les colons israéliens consomment 6 fois ce volume, a fait observer M. Shihab, qui a réclamé la fin de l'occupation israélienne et la réalisation de la solution à deux États.

M. ABDULWAHAB MOHAMMED AL-WAZZAN (Koweït) a relevé les différentes agressions commises par Israël contre les Palestiniens. Israël a été condamné par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale pour la poursuite de ses pratiques racistes, et notamment du fait de la construction du mur de séparation, a-t-il rappelé. Il a aussi souligné que la Cour internationale de Justice (CIJ) avait été très claire quant aux répercussions juridiques de la construction de ce mur. En y procédant, Israël a détruit beaucoup d'infrastructures et de logements palestiniens, a-t-il déploré. Il a aussi noté qu'Israël continue d'imposer des restrictions aux activités économiques palestiniennes, ce qui entraîne une détérioration de la situation économique dans laquelle survit la population palestinienne.

Le représentant a ensuite rappelé la résolution 68/235 de l'Assemblée générale dans laquelle il est demandé à Israël, entre autres, de ne plus exploiter les ressources palestiniennes et de mettre fin à l'occupation. Israël a complètement ignoré cette résolution et d'autres textes pertinents, a-t-il déploré. Il a aussi noté qu'Israël vient d'annoncer la construction d'autres unités de logements sur des terres palestiniennes, sans compter les provocations auxquelles se livre la

Puissance occupante concernant le statut de lieux saints musulmans, notamment la mosquée Al-Aqsa. Il a enfin lancé un appel à la communauté internationale pour que l'État de Palestine soit reconnu par tous les États Membres de l'ONU. Il a aussi mentionné l'aide financière accordée par son pays à Gaza pour la reconstruction de ce territoire ravagé par les bombardements israéliens.

M. AHMAD MOHAMED AL-THANI (Qatar) a estimé que les actes commis par Israël dans les territoires occupés sapent les perspectives de paix au Moyen-Orient. Il a regretté qu'Israël continue d'exploiter les ressources palestiniennes et celles du Golan syrien occupé, déclarant que tout cela se fait en violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le représentant a plaidé pour que la souveraineté sur leurs ressources des populations palestiniennes et syriennes soit respectée, et il a appelé Israël à respecter les obligations qui lui incombent vis-à-vis de la communauté internationale, afin de donner une chance à la paix dans la région.

Mme PATRICIA BAJAÑA (Nicaragua) s'est indignée contre « l'embargo criminel » que subit le peuple palestinien depuis des années, embargo qui oblige les Palestiniens à vivre dans des conditions inhumaines et à se contenter d'un niveau de développement économique qui leur interdit toute possibilité de satisfaire leurs besoins les plus essentiels, qu'il s'agisse de l'accès à la santé, à l'éducation ou à un logement décent.

« L'économie de la Palestine est une économie d'occupation », a ajouté la représentante, insistant particulièrement sur les conditions de vie difficiles imposées aux Palestiniens vivant à Gaza, sur l'occupation illégale de leur territoire, et sur l'accaparement de leurs ressources naturelles par Israël. À cela il faut ajouter le confinement géographique imposé par Israël aux Palestiniens et la destruction quotidienne de leurs infrastructures par la Puissance occupante, a déploré Mme Bajaña.

« Les habitants de Gaza ne peuvent se concentrer sur leur développement économique et social si leur principale préoccupation est de survivre aux bombardements », a-t-elle regretté. Dans ces conditions, à savoir l'occupation militaire et l'absence de contrôle sur les ressources naturelles, la représentante a estimé que parler de développement durable et de croissance économique n'a pas le moindre sens pour les populations arabes des territoires occupés, ajoutant que 40% de la population palestinienne vivant à Gaza souffre de malnutrition, et que 90% de l'eau disponible dans la zone est non potable. Mme Bajaña a qualifié cette pénurie en ressources hydriques, délibérément causée par Israël, de violation des droits de l'homme, et elle a appelé à trouver une solution viable afin d'y remédier.

La représentante a déclaré que le développement durable de la nation palestinienne passe par la mise en œuvre des résolutions onusiennes condamnant et obligeant Israël à reconnaître le

droit à l'autodétermination et la souveraineté des Palestiniens, ce qui signifie également qu'Israël doit autoriser le retour des réfugiés palestiniens dans le territoire qui historiquement leur appartient. Mme Bajaña a déploré les massacres récemment commis par Israël, et le « quasi-génocide à l'encontre des enfants, femmes et hommes palestiniens, ainsi que la destruction de leurs foyers, écoles, hôpitaux et de toutes leurs infrastructures ». Elle a en conclusion apporté le soutien de son pays au peuple palestinien.

M. WILFRIED I. EMVULA (Namibie) a déclaré que le peuple palestinien a démontré maintes fois que sa volonté et son droit à l'autodétermination ne pouvaient pas être mis sous silence ou « tués ». La reconnaissance de la Palestine en tant qu'État observateur non Membre par l'Assemblée générale de l'ONU était une claire démonstration que la communauté internationale appuie le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, a dit M. Emvula. Il n'existe pas de justification à la destruction de la vie des populations et de leurs biens et propriétés dans le Territoire occupé, a déploré le représentant. L'unique solution durable à la situation au Moyen-Orient est la coexistence pacifique de l'État de Palestine avec Israël.

La communauté internationale, dans son ensemble, et les Nations Unies en particulier, ont une responsabilité morale envers le peuple palestinien qui doit pouvoir exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le représentant a exhorté l'ONU à agir de façon décisive dans la mise en œuvre de ses propres résolutions afin de trouver une solution durable et globale à la question palestinienne. Il a annoncé que le Gouvernement de la Namibie a récemment donné un million de dollars américains d'aide humanitaire en réponse à la crise provoquée à Gaza par les bombardements aveugles et illégaux d'Israël.

M. AHMED ABDELRAHMAN AHMED ALMAHMOUD (Émirats arabes unis) a noté le « tableau sombre » dressé par la CESAO sur la situation dans les territoires occupés, sans pour autant s'en étonner puisque « cette situation tragique dure depuis déjà longtemps ». Il a dénoncé les violations du droit international commises par Israël, notamment la construction des colonies de peuplement illicites, que la Puissance occupante continue d'étendre. Le transfert de colons sur les terres palestiniennes et syriennes s'effectue en violation du droit international humanitaire, a-t-il aussi relevé. En ce qui concerne la construction du mur de séparation, il a souligné qu'elle a entraîné la confiscation de terres arables appartenant aux Palestiniens. « Israël, Puissance occupante, y collecte en outre des recettes fiscales », a-t-il également noté.

Tout cela a conduit à une paupérisation aggravée et à une plus grande malnutrition du peuple palestinien, a-t-il prévenu, constatant que le droit au développement des Palestiniens est ainsi systématiquement violé. Il a déploré que, depuis 1967, Israël poursuive son occupation du Golan syrien occupé et y construise des colonies de peuplement illicites. Les Émirats arabe unis demandent à la communauté internationale d'honorer ses obligations en matière de développement durable pour aider le peuple palestinien et le peuple syrien vivant sous

occupation étrangère à exercer leur droit à l'autodétermination. Il a demandé à la communauté internationale de tout faire pour mettre fin à l'occupation israélienne et de poursuivre les efforts en vue de parvenir à une solution à deux États.

Mme NOUR MAMDOUH KASEB ALJAZI (Jordanie) a déploré le fait que les résultats de l'économie palestinienne soient bien en dessous de ses potentialités. Elle a rappelé que les rapports pertinents des Nations Unies sur la question relèvent les différents blocages dont est victime cette économie, alors que la Puissance occupante bénéficie dans le même temps de tous les avantages économiques tirés de l'exploitation des territoires occupés. Elle a dit que le développement présuppose un environnement propice. Ceci n'est malheureusement pas le cas pour les Palestiniens, a-t-elle regretté. La représentante a enfin invité la communauté internationale à faire pression sur Israël afin de permettre au peuple palestinien de vivre dans un État indépendant ayant Jérusalem–Est comme capitale.

M. HAMAD FAREED AHMED HASAN (Bahreïn) a relevé les nombreuses activités de la Puissance occupante, Israël, qui entravent le développement de la Palestine. Il a cité notamment les pratiques qui réduisent les activités de la pêche pour les Palestiniens, ainsi que le manque d'accès des agriculteurs palestiniens à leurs champs à cause du mur de séparation. Il a également parlé de la destruction, par Israël, d'infrastructures de production palestiniennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Les activités militaires israéliennes entraînent des déplacements de population, a-t-il aussi relevé, avant de dénoncer le blocus imposé à la bande de Gaza. Il a regretté à cet égard les obstacles posés à la construction de nouvelles écoles en faveur des enfants palestiniens dans la bande de Gaza. L'expansion des colonies de peuplement illicites israéliennes est une autre mesure qui nuit au développement de la Palestine, a-t-il ajouté.

M. OMAR A. A. ANNAKOU (Libye) a précisé que le rapport présenté en début de séance, relatif aux répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne, est circonscrit à l'année dernière et ne tient ainsi pas compte de tout ce qui s'est passé en 2014, notamment l'offensive israélienne lancée cet été contre la bande de Gaza, avec les conséquences économiques désastreuses qu'elle a causées. Il a par ailleurs déploré la mise en place de colonies de peuplement israéliennes sur le peu de terres qui restent aux Palestiniens, et la mainmise de la Puissance occupante et de ses colons sur les ressources naturelles palestiniennes. « Comment peut-on parler de développement durable face à une occupation qui a détruit, en 47 ans, toutes les infrastructures palestiniennes? », a dénoncé le représentant. Il a ajouté qu'on ne peut pas parler d'objectifs de développement durable (ODD) dans une situation pareille, encore moins de la mise en œuvre des trois piliers du développement durable. Le représentant a aussi rappelé que les actes posés par Israël constituent des violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il a également appelé à la fin immédiate du blocus de Gaza et à l'indépendance de la Palestine.

M. ALI HAJILARI (République islamique d'Iran) a relevé qu'en 2014, l'« Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien », la communauté internationale a été témoin de l'horreur de l'agression militaire lancée par Israël contre le peuple palestinien. « La sûreté et la sécurité sont des conditions préalables au développement d'un pays », a-t-il rappelé. Il a dénoncé l'agression criminelle israélienne la plus récente, qui a duré 50 jours et a causé de graves dégâts pour la population tout en coûtant de nombreuses vies aux Palestiniens. Cette catastrophe humanitaire dure toujours, a-t-il noté, constatant que la reconstruction de Gaza est retardée par le blocus israélien.

Il a aussi dénoncé la poursuite des constructions de colonies dans le Territoire palestinien occupé, activités qui s'accompagnent de déplacements forcés et d'arrestations d'enfants, entre autres pratiques israéliennes. Il a aussi dénoncé le blocus de la bande de Gaza, qu'il a qualifié de « sanction collective » imposée au peuple palestinien. Il a estimé qu'au cours de l'agression récente commise par Israël contre les Palestiniens, la Puissance occupante a commis de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui d'ailleurs, a-t-il fait remarquer, font en ce moment l'objet d'une enquête par le Conseil des droits de l'homme. Enfin, il a demandé la fin de l'occupation par Israël, la restauration du droit inaliénable du peuple palestinien à l'exercice de son autodétermination, et la création d'un État Palestinien viable et indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale. Il a aussi plaidé en faveur de la reconnaissance du Golan syrien occupé comme une partie intégrante du territoire de la Syrie.

M. RAMZI LOUATI (Tunisie) a désapprouvé et condamné les actes commis par Israël contre les Palestiniens, notant que ces mesures constituent une sanction collective contre les populations palestiniennes. Il a aussi déploré l'exploitation des ressources hydriques et des terres agricoles palestiniennes par la Puissance occupante. Le représentant a également dénoncé l'occupation du Golan syrien par Israël et l'exploitation des ressources à laquelle se livrent les intérêts israéliens. Il a en outre condamné la politique de judaïsation de Jérusalem-Est entreprise par Israël, émettant ensuite le vœu que les populations palestiniennes aient la possibilité de bénéficier de leur droit à l'autodétermination et de celui d'exploiter et de bénéficier librement de leurs ressources.

M. PURNOMO A. CHANDRA (Indonésie) a déploré le fait que les populations palestiniennes aient été privées de leur droit inaliénable de bénéficier d'une prospérité économique et d'une vie sociale équilibrée sur leur propre terre. Il a déclaré que la dernière agression israélienne contre la bande de Gaza cet été a eu un impact encore plus dévastateur sur l'environnement et les ressources naturelles, sapant ainsi toute possibilité de développement économique des territoires occupés tout en exposant 1,8 million de Palestiniens à une crise humanitaire extrême. Il a en outre souligné que l'usage disproportionné de la force par Israël contre des civils palestiniens au cours de cette agression a transformé les territoires palestiniens occupés en un immense cimetière.

M. Chandra a par ailleurs regretté qu'alors que la communauté internationale accélère ses efforts en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avant la fin de l'année 2015, les populations palestiniennes sont privées d'opportunités et de toute perspective de vie meilleure. Il a enfin souhaité que les Palestiniens soient entendus par la communauté internationale dans le cadre du processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, et a souhaité qu'ils puissent enfin un jour vivre dans un État libre et dans la dignité.

Mme HADAS ESTER MEITZAD (Israël) s'est dite « déçue par cette campagne anti-Israël » qui « mine la crédibilité de la Deuxième Commission en tant qu'organe impartial ». Elle a estimé que le rapport de la CESAO n'était pas honnête par rapport à la réalité de la situation dans la région. « On n'a pas besoin d'un rapport supplémentaire des Nations Unies qui dit ce que veut entendre le peuple palestinien », a-t-elle déclaré. La CESAO utilise des sources peu fiables, au lieu d'aborder la situation de manière professionnelle, a-t-elle estimé. En ce qui concerne la bande de Gaza, elle a assuré « qu'Israël ne voulait pas d'un conflit », expliquant que c'était le Hamas, « organisation terroriste », qui « avait choisi la guerre ». « Aucun pays ne peut accepter d'être la cible d'une organisation terroriste et de ses roquettes », a dit la représentante pour justifier l'attitude d'Israël. Elle a reconnu la tragédie causée par ce conflit mais a insisté que le Hamas « en était le seul responsable ».

La représentante d'Israël a dénoncé « les activités terroristes du Hamas à Gaza, qui visent à détruire Israël plutôt que d'améliorer les conditions de vie des Palestiniens ». Le Hamas, a-t-elle avancé, « utilise les ressources naturelles des Palestiniens ». Elle a donné pour exemple « les 600 000 tonnes de ciment, payées avec l'aide internationale, qui ont été utilisées à Gaza pour construire des tunnels et nuire aux israéliens ». Ce matériel aurait pu être utilisé pour construire des hôpitaux, a-t-elle remarqué. Elle a expliqué que les activités du Hamas « mettent en danger les civils, car il place ses roquettes dans des ambulances, des hôpitaux, des écoles ». Le Hamas s'est rendu coupable de crime de guerre, a-t-elle affirmé. Sur la question de l'eau, une ressource rare dans la région, elle a assuré qu'Israël avait respecté ses obligations, « conformément à l'Accord d'Oslo ». « Mais la Palestine continue à creuser des puits illégaux dans la nappe aquifère partagée par les deux parties », a-t-elle déclaré.

Pour répondre aux accusations lancées par plusieurs délégations de pays arabes contre Israël, elle a jugé « absurde d'entendre des représentants de tyrannies critiquer Israël ». Elle a cité en particulier le Qatar et l'Iran. Quant « à la théorie du complot présentée par le représentant de la Syrie », elle a estimé que c'était une tentative de détourner l'attention. Le Gouvernement syrien n'a aucune crédibilité, a-t-elle estimé. En conclusion, elle a assuré qu'Israël « travaille en faveur de la paix et du développement ». La semaine dernière, des camions chargés de ciment sont entrés à Gaza pour entamer la reconstruction, a-t-elle indiqué.

M. KHALID AL SHUAIBI (Oman) a lancé un appel au Conseil de sécurité afin qu'il s'attèle à faire respecter les résolutions adoptées sur la question de l'occupation, par Israël, de territoires palestiniens. Il a rappelé que cette Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien était censée promouvoir la paix, mais, a-t-il regretté, la Puissance occupante a usé de la force au cours de l'été dernier pour mener une offensive contre la bande de Gaza. Le représentant a estimé que la paix et la stabilité dans la région passent par un accord de cessez-le-feu respecté par les parties palestinienne et israélienne. Il a en outre émis le vœu de voir se concrétiser la solution à deux États vivant côte à côte dans les frontières qui prévalaient avant 1967.

M. AL-DERBASS (Arabie saoudite) a noté le nombre record de violations commises par Israël à l'encontre du peuple palestinien, dénonçant notamment un « embargo étouffant » imposé à la bande de Gaza, et qui représente un frein majeur au développement. L'Arabie saoudite, a-t-il rappelé, a présenté une initiative de paix qui représente une occasion unique de reprendre le processus de paix et de garantir le succès souhaité, sur des bases qui sont compatibles avec les résolutions internationales. Tous les pays arabes sont engagés à mettre un terme au conflit arabo-israélien, a-t-il aussi indiqué. Il a assuré que les États arabes étaient également déterminés à trouver une solution mutuellement acceptable au problème des réfugiés. Il a plaidé pour que les Palestiniens redeviennent propriétaires du Territoire palestinien occupé. Israël doit cesser d'exploiter les ressources agricoles palestiniennes et de polluer le territoire palestinien et le Golan occupés, a-t-il aussi demandé. Il a aussi plaidé en faveur de l'indemnisation des Palestiniens par Israël.

Droits de réponse

Le représentant de la République arabe syrienne a répondu aux critiques faites par la délégation Israël contre les travaux de la CESAO et des États Membres en faisant remarquer qu'elle cherchait à détourner l'attention des violations commises par la Puissance occupante. Israël doit mettre fin à son occupation, a-t-il exigé. C'est la seule condition à remplir pour que le peuple arabe puisse jouir de ses droits. Il a expliqué les problèmes dont souffrent les habitants du Golan syrien occupé, comme le manque d'accès à leurs ressources naturelles, dont l'eau.

Le représentant de l'État de Palestine a remarqué qu'Israël attaquait tout le monde, notamment l'ONU et les organisations des droits de l'homme. « C'est une réaction classique à laquelle ont recours les criminels », a-t-il relevé. L'objectif des Accords d'Oslo était d'arriver à une solution juste et à l'indépendance de la Palestine, a-t-il rappelé, citant le protocole de l'Accord relatif à l'eau. Le représentant a rappelé que le 4 novembre était la date anniversaire de l'assassinat du Premier Ministre Yitzhak Rabin par un extrémiste après qu'il a pris des mesures courageuses en faveur de la paix. « Ceux qui sont responsables de cet assassinat sont maintenant au pouvoir », a-t-il dit. « Ce sont eux qui ont pris des décisions catastrophiques comme l'agression

récemment lancée sur Gaza ». Il a demandé à Israël d'accepter la réalité et de respecter les décisions de l'ONU ainsi que le droit international.

La représentante d'Israël a pris la parole pour se plaindre du manque de respect démontré, à ses yeux, par les représentants de la Syrie et de la Palestine. « Nous ne glorifions pas les assassins », a-t-elle assuré. « Nous savons comment traiter les assassins », a-t-elle ajouté.

Le représentant de la République islamique d'Iran a rappelé que les questions soulevées ce matin avaient été abordées dans d'autres commissions. Il a demandé au Président de la Deuxième Commission d'examiner toutes les questions qui relèvent bien des points inscrits à l'ordre du jour de la Commission, comme celle des ressources des territoires occupés.

Le représentant du Qatar a remarqué que la représentante d'Israël avait décidé de fermer les yeux sur des faits flagrants. Il a assuré que dans sa déclaration il s'en était tenu à des chiffres de la CESAO et à des faits bien connus de la communauté internationale. Il a en outre rejeté les accusations portées par la délégation d'Israël à l'encontre de son pays. « Nous avons toujours été attachés aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme », a-t-il dit pour y répondre. « L'occupation est une des formes les plus graves de terrorisme », a-t-il souligné.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.